



**Club Léo Lagrange - 2 rue du stade BP 13
29570 CAMARET-SUR-MER**

Tél.: 02 98 27 90 49

info@club-leo-camaret.fr www.club-leo-camaret.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

Stage de plongée

Nom Prénom
Adresse permanente.....
Code Postal Ville.....
Tél. Dom Tél. Vacances.....
Portable Courriel

Dates: du..... au2012

(Consultez le planning des formations et des expos et assurez-vous des disponibilités aux dates que vous souhaitez)

Formations.	<input type="checkbox"/> Bronze	<input type="checkbox"/> Argent	<input type="checkbox"/> Or
	<input type="checkbox"/> Niveau 1	<input type="checkbox"/> Niveau 2	<input type="checkbox"/> Niveau 3
	<input type="checkbox"/> Niveau 4 (1 semaine)	<input type="checkbox"/> Niveau 4 Stage complet	<input type="checkbox"/> Rifap
	<input type="checkbox"/> Stage initial Mf1	<input type="checkbox"/> Stage final Mf1 + examen	
Explorations.			
Auto-encadrées	<input type="checkbox"/> 5 plongées	<input type="checkbox"/> 10 plongées	<input type="checkbox"/> 20 plongées
Encadrées par le club	<input type="checkbox"/> 5 plongées	<input type="checkbox"/> 10 plongées	<input type="checkbox"/> 20 plongées
Découverte.	<input type="checkbox"/> Baptême	<input type="checkbox"/> Pack découverte	
Apnée.	<input type="checkbox"/> Découverte	<input type="checkbox"/> Perfectionnement	
Hébergement.	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Pension complète	<input type="checkbox"/> 1/2 pension

Autorisation parentale

Je, soussigné,

- autorise les stagiaires mineurs précités à participer aux activités du Club Léo Lagrange ,
- donne mon autorisation à les conduire, en cas d'urgence, dans un établissement hospitalier où toute intervention médicale ou chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité,
- atteste d'avoir pris connaissance des Conditions Générales et du Règlement Intérieur du Club Léo Lagrange.
- autorise les responsables du Club Léo Lagrange à utiliser librement les photos prises lors du stage pour la promotion des activités nautiques.

Fait à _____ le _____

SIGNATURE

Conditions générales:

Formalités: à l'accueil les plongeurs doivent présenter

- d'un certificat de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine, correspondant au stage choisi (normes ffessm)
- un justificatif de leur niveau et leur carnet de plongée
- leur licence (possibilité d'en prendre une sur place).
- pour les mineurs, une autorisation parentale doit obligatoirement être signée.
- le Rifap (pour les stages N3-N4)
- le permis côtier (pour l'examen MF1)

Durée du séjour: Les stages en hébergement débutent le dimanche soir à 18h. Les stages d'exploration, d'apnée et N1 se terminent le samedi après le petit déjeuner. Les chambres sont à libérer pour 10h. Fin des autres stages(N2, N3, N4, MF1) en fonction des durées prévues au planning.

Paiement – adhésion: l'inscription ne sera validée qu'à réception d'un acompte d'un montant minimum de 30 % du montant total du séjour. Le solde devra être versé au plus tard le jour de l'arrivée au Club. Avec l'inscription au séjour, les inscrits adhèrent à l'association Club Léo Lagrange de Camaret-sur-mer. Les frais d'adhésion sont inclus dans le prix du séjour.

Annulation: Si l'annulation intervient 30 jours ou plus avant le début du séjour: l'acompte est remboursé intégralement.

Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour: l'acompte de 30 % est conservé.

L'annulation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. La date retenue sera celle de la présentation de la lettre à Camaret.

En cas d'absence, de départ prématuré ou de non participation à des activités, il n'y aura pas de remboursement, sauf cas de force majeure, dûment justifiée. En cas d'exclusion pour motif grave, le montant versé ne sera pas remboursé.

En cas d'annulation du séjour de la part du Club Léo Lagrange, les montants versés seront intégralement remboursés, sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités (notamment en cas d'insuffisance de participants).

Conditions météorologiques: Les annulations de séances de plongée, voile ou surf pour cause de météo défavorable ne donneront lieu à aucun remboursement. Les séances seront si possibles reportées ou remplacées par des cours théoriques.

Matériel: Le Club Léo Lagrange décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel (bijoux, montre, lunettes, lentilles, appareils photos, téléphone, jeux électroniques...).

Photos : Le Club Léo Lagrange pourra utiliser les photos ou images prises pendant les stages pour la promotion des activités du club.

Assurances: Les stagiaires du Club Léo Lagrange sont assurés en cas de décès et d'incapacité permanente (décès: 3 100 € capital de base; incapacité permanente: selon taux d'incapacité). Remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques: 1400 € (dont frais de lunetterie: 80€).

Si un stagiaire est responsable d'un accident, sa responsabilité est couverte (dommages corporels: 30 000 000 €, dommages matériels et immatériels: 15 000 000 €), sauf faute intentionnelle.

Les stagiaires ont la possibilité de souscrire une assurance individuelle supplémentaire; se renseigner auprès du Club Léo Lagrange.

Animaux: Les animaux ne sont pas admis dans les locaux du club.

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments du club, y compris dans les chambres.

Participation aux frais du
stage et adhésion €

Acompte, 30% €

Solde €